

**ENJEU – Association intercommunale de Rolle et environs
Conseil Intercommunal du 17 novembre 2021**

**Rapport de la Commission Finances
Préavis no 05-2021
Budget 2022**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission s'est réunie les mercredis 29 septembre et 6 octobre à Rolle dans le bâtiment du Martinet F. Notre commission au complet était composée de Mesdames Chantal Baechler Anne-Laure Berger et Anne Guisolan, Messieurs Gilles Favre, Rolf Keller, Christian Scaiola et Boris Wirrich.

Mesdames Ingrid Jorissen, directrice d'ENJEU et Monica Berger, responsable comptabilité d'ENJEU, Madame Marinella Page, présidente du Codir, Messieurs Frédéric Mani et Laurent Campon, membres du CoDir étaient présents à nos deux réunions.

Pour prendre position, nous avons examiné le préavis mentionné (reçu le 28 septembre) qui nous a été présenté dans le détail et les réponses apportées à nos questions. (cf. liste ci-jointe)

Nous remercions l'ensemble de nos interlocuteurs pour toutes les réponses claires et précises qui nous ont été apportées et pour la transparence des explications.

Préambule

Le budget 2022 est présenté en 2 parties : le chapitre 1, concerne les activités scolaires et la bibliothèque et le chapitre 2, l'accueil de jour.

Pour le Domaine scolaire (l'administration des écoles, patrouilleurs scolaires, psychologie et logopédie, l'immobilier, le secteur primaire et le secteur secondaire), le total du budget 2022 est de 10'111'820.- frs.
L'augmentation est de 144'851.- frs. par rapport au budget 2021, soit environ 2 %.

Pour la Bibliothèque intercommunale, le total du budget 2022 à la charge des communes est de 302'400.- frs.
L'augmentation est de 8'900.- frs. par rapport au budget 2021, soit environ 3,03 %.

Pour l'accueil de jour, le total des subventions des communes du réseau par structure 2022 est de 5'646'103.- frs.
(Prix moyen de 359.10 frs. / habitant en augmentation de 4% par rapport au budget 2021)
L'augmentation est de 223'571.- frs par rapport au budget 2021, soit 5 %.

Remarques- Scolaire et bibliothèque

La répartition des frais généraux a été modifiée par rapport au budget 2021 pour correspondre mieux à la réalité, à savoir 60 % pour l'accueil de jour et 40 % pour le domaine scolaire. (50/50% dans budget 2021)
Cela a des incidences dans beaucoup de comptes.

Principaux changements du budget :

- engagement de personnel dans plusieurs départements à hauteur de 40% pour le scolaire, renforcement des postes finances, RH, création de postes d'assistantat de direction, de soutien administratif et d'informaticien
- augmentation de 0.05 EPT bibliothèque scolaire due à l'accroissement du nombre d'élèves
- augmentation de 0.1 EPT bibliothèque publique pour un poste à temps partiel permettant d'offrir un taux d'occupation convenable. (et contrôle passcovid selon réglementation)
- phase test pour système inter-bibliothèques « Navi'bouqu » (avec information publique, brochures, transports livres, etc.)
- support d'expertise externe requise
- amortissement du nouveau pavillon scolaire Martinet F
- engagement de 2 concierges auxiliaires pour le collège de Gilly (avant entreprise externe)
- renfort de la surveillance dans les transports scolaires

Remarques- Accueil de jour

La répartition des frais généraux a été modifiée à savoir 60 % pour l'accueil de jour et 40 % pour le domaine scolaire.

La reprise de la Fondation pour les centres de vie enfantine à Rolle (80 collaborateurs) a été reportée au 1^{er} janvier 2023 et actuellement l'administration est déjà effectuée par Enjeu. (contrats et facturation parents, etc.)

Principaux changements du budget :

- engagement de personnel dans plusieurs départements à hauteur de 60% pour l'accueil de jour
- renforcement des postes finances, RH, création de postes d'assistantat de direction, de soutien administratif et d'informaticien
- recrutement de nouvelles accueillantes AMF dans le but de créer une quinzaine de places supplémentaires en pré et parascolaire
- introduction de la suppléance de direction dans toutes les structures d'accueil soit 10-15 % par structure (selon nombres d'enfants) exigée par l'OAJE.
- aménagements supplémentaires dans 2 structures (Petite Poste Dully et Vents d'Ange Gilly)
- extension de la Grande Echelle, le Prieuré à Perroy

Remarques générales

Depuis plusieurs années, l'Association Enjeu a enduré de nombreux changements ; missions supplémentaires, augmentation du nombre d'élèves, d'enfants à accueillir, de personnels, de lieux d'accueils, de bâtiments scolaires, cantines, etc.

Ces changements ont été fait pour répondre au mieux à une demande croissante et à des besoins urgents de notre société. Le personnel administratif a dû faire face au mieux à tous ces changements et il apparait aujourd'hui que ses effectifs sont insuffisants et qu'il faut remédier à cela pour permettre à Enjeu de faire correctement son travail. Le Covid et toutes ces adaptations qu'il impose ont contribué à tendre encore une situation déjà délicate.

Selon le Codir, le personnel actuel, en sous-effectif est épuisé et n'arrive plus à faire face à toutes les missions que doit remplir Enjeu. L'engagement des ressources nécessaires a été repoussé et aujourd'hui un changement important est demandé. (plutôt qu'une évolution au fil de l'eau)

La nécessité de l'optimisation des compétences du personnel, déjà révélé en 2020, n'a pas pu être faite car l'urgence a été de continuer à donner un service de qualité pour la population. C'est pour cela qu'un diagnostic a été demandé à une entreprise externe et celui-ci confirme le besoin en ressources.

Afin de faire face à tout cela, une phase de stabilisation est nécessaire avant une nouvelle augmentation des structures. L'engagement de personnels administratifs est nécessaire et urgent.

La commission de Finances demande à ce que le Codir et sa directrice s'engagent fermement avec ces nouvelles personnes engagées, à gagner en efficience, optimiser financièrement divers postes de coûts et de façon durable.

Selon le CODIR, cette structure sera suffisante pour absorber les nouvelles structures d'accueil de jour et gérer les missions d'ENJEU actuelles sur les prochaines années (sauf changement majeur).

La Cofin a dû faire face à un budget rendu dans des délais trop courts, dans une présentation qui laisse à désirer et à un manquement d'éclaircissement de détail de certains éléments faute de ressources.

La Cofin recommande que la Commission de gestion accède au diagnostic et en évalue les diverses propositions.

Concernant les bâtiments : sur les 108 classes à disposition, 10 classes sont libre actuellement et sont jugées suffisantes pour absorber la demande prévue sur environ 10 ans. Il manque cruellement de salles de gym et des solutions doivent encore être trouvées.

Concernant les coûts de transport : un appel d'offre est prévu pour cette législature comme décidé par le CODIR en fin de législature précédente. Une optimisation des transports a été entamée à la fin de la législature précédente.

Mais nous espérons sincèrement qu'avec toutes ces modifications, Enjeu gagnera en qualité et efficience.

Conclusion chapitre 1

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, notre commission recommande d'accepter à l'unanimité, le préavis no 05-2021 tel que proposé.

Conclusion chapitre 2

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, notre commission recommande d'accepter à l'unanimité, le préavis no 05-2021 tel que proposé.

Bursins, le 31 octobre 2021

Anne Guisolan, Présidente

Anne-Laure Berger

Chantal Baechler

Gilles Favre

Rolf Keller

Christian Scaiola

Boris Wirrich